

Néanmoins, «on trouve dans la littérature économique des arguments à l'appui de la thèse selon laquelle les tarifs douaniers influent effectivement sur les prix de la production intérieure et qu'ils ont particulièrement tendance à le faire dans les secteurs d'activité à haut niveau de concentration, comme le prédit le modèle d'Eastman-Styckolt».<sup>27</sup>

Les données empiriques disponibles donnent à penser que la concurrence des importations au Canada a augmenté notablement au cours de la dernière décennie. La part totale du marché intérieur des fabricants canadiens est passée de 66,8 p. 100 en 1981-1983 à 60,7 p. 100 en 1985-1987, et à 59,3 p. 100 en 1989-1991.<sup>28</sup> Cette baisse de la part de marché a été constatée dans la plupart des industries du secteur de la fabrication, soit 19 sur 22. On ne sera donc pas surpris d'apprendre que les États-Unis ont augmenté leur part du marché canadien dans 19 industries sur 22 au cours de cette période (c'est-à-dire dans toutes les industries du secteur de la fabrication sauf celles de l'équipement de transport,<sup>29</sup> du tabac et des boissons). Les parts des autres pays dans le marché canadien ont aussi augmenté dans 14 industries sur 22.<sup>30</sup> Un peu moins de la moitié de la variation de la propension canadienne à importer des États-Unis au cours de cette période peut être expliquée par la réduction des droits de douane canadiens.<sup>31</sup> Ces données confirment la relation positive constatée entre la libéralisation bilatérale des tarifs douaniers dans un secteur et l'augmentation des importations américaines dans 16 des 18 catégories de produits examinées par Daniel Schwanen.<sup>32</sup>

---

<sup>27.</sup> Tim Hazledine, *op.cit.*, in Khemani et Stanbury, *supra*, note 4, p. 57.

<sup>28.</sup> Les statistiques de cette section sont tirées de Évolution du commerce : Canada-États-Unis : Les industries manufacturières, Statistique Canada, 1993, et ne sont disponibles qu'à l'égard des périodes indiquées ci-dessus. Il est à noter, de plus, que de 1981-1983 à 1989-1991, la part des fabricants canadiens dans le marché américain, beaucoup plus vaste, est passée de 1,9 à 2,6 p. 100.

<sup>29.</sup> Laquelle bénéficiait déjà pratiquement du libre-échange dans le cadre du Pacte de l'automobile de 1965 et intervient pour la plus grande partie (60 p. 100) de la valeur du commerce intrasociétés entre le Canada et les États-Unis.

<sup>30.</sup> Et sont restées les mêmes dans deux industries. Une partie de l'augmentation de ces parts de marché est probablement à mettre au compte de l'achèvement de l'introduction des réductions tarifaires convenues pendant le Tokyo Round du GATT dans les années 1970.

<sup>31.</sup> Statistique Canada, *op. cit.*, *supra*, note 28, p. 19.

<sup>32.</sup> Daniel Schwanen, «Were the Optimists Wrong on Free Trade?: A Canadian Perspective», Commentary, n° 37, octobre, C.D. Howe Institute, Toronto.